AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2020-0001.

Cette session se tiendra le 20 mars à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-0001

1912, rue Coton

Nature de la demande :

Autoriser la construction d'un bâtiment principal ayant un coefficient d'emprise au sol de 12,92%, soit 0,92% supérieur à ce qui est prévu à la grille des usages et normes de la zone d'habitation H-09 (Bassin du Lac Louisa).

Disposition réglementaire affectée :

Règlement n° 2017-498, annexe 1, grille des usages et normes de la zone habitation H-09 : Coefficient d'emprise au sol maximal 12%.

QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PEUT SE FAIRE ENTENDRE DEVANT LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE QUI SE TIENDRA LE 20 MARS 2020.

Donné à Wentworth-Nord, ce 5e jour du mois de mars deux mille vingt.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 5e jour du mois de mars deux mille vingt.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière.